

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Ath

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: ATH - LESSINES - ENGHIEU
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	874	6,8
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	33	0,3
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	72	0,6
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	32	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	135	1,1
	Terrains à usage industriel et artisanal	177	1,4
	Terrains dévolus au transport	64	0,5
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-
	Bâtiments spéciaux	2,0	0
	Sous-total	1.388	10,9
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	6.238	48,8
	Prés et pâtures	3.741	29,2
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	600	4,7
	Terres vaines et vagues	158	1,2
	Milieus naturels non exploités	1,2	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	34	0,3
	Sous-total	10.772	84,2
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		634	5,0
Total		12.795	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

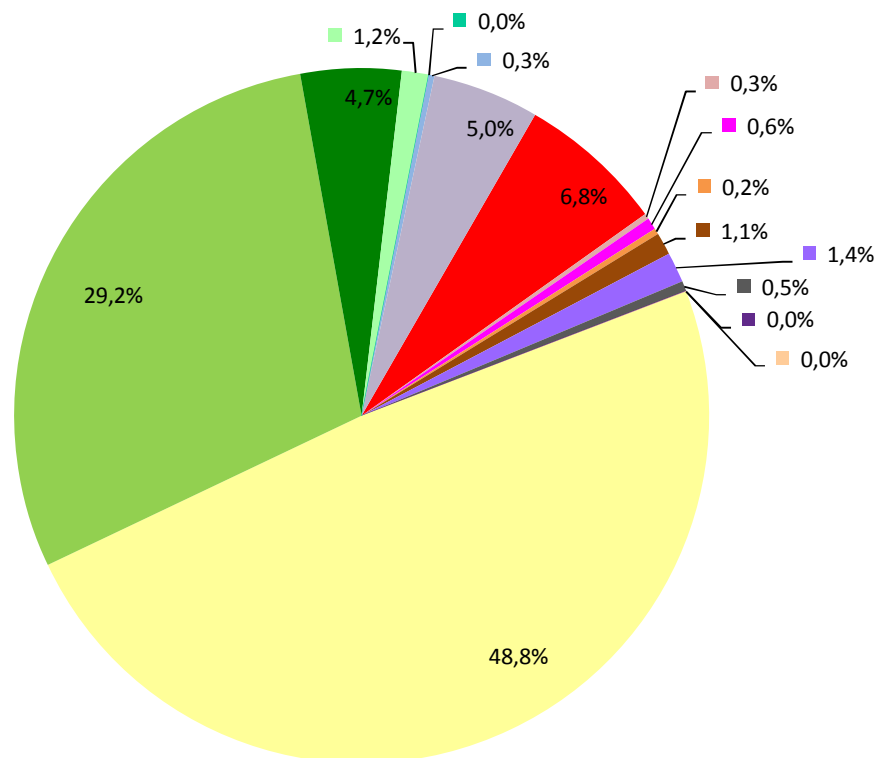
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

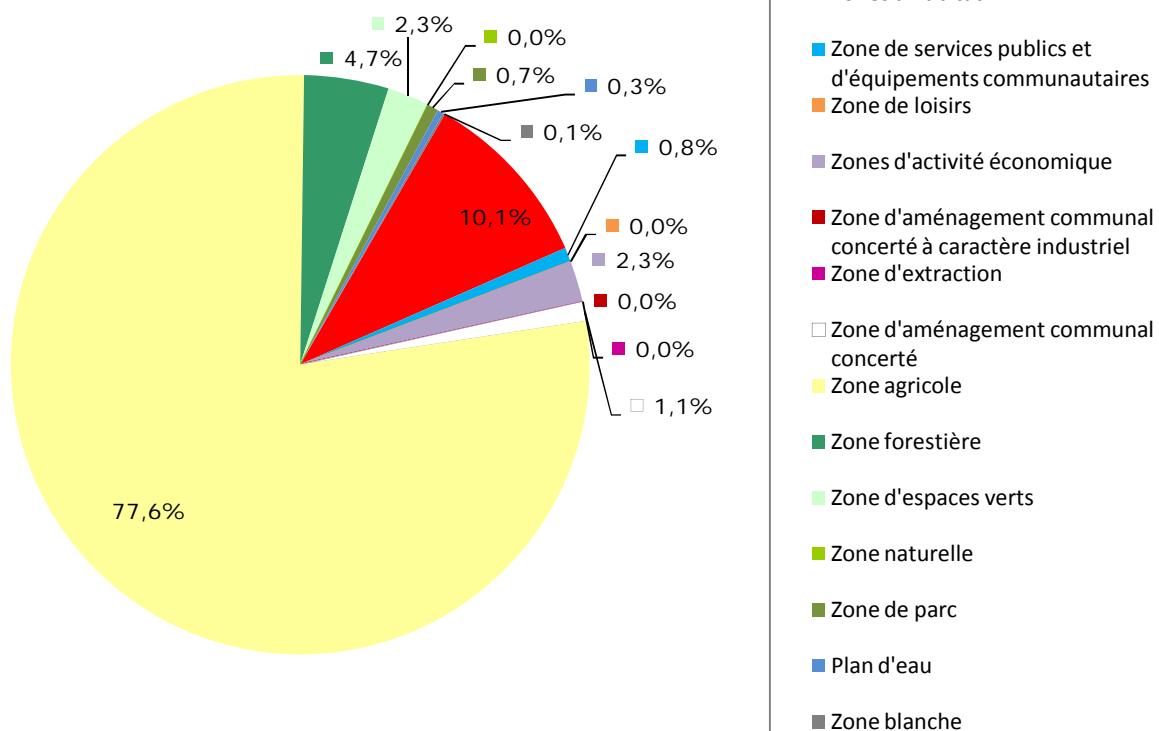


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.288	10,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	101	0,8
	Zone de loisirs	0,9	0
	Zones d'activité économique	294	2,3
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	-	-
	Sous-total	1.684	13,2
Zone d'aménagement communal concerté		140	1,1
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	9.933	77,6
	Zone forestière	601	4,7
	Zone d'espaces verts	297	2,3
	Zone naturelle	-	-
	Zone de parc	85	0,7
	Plan d'eau	41	0,3
	Sous-total	10.958	85,6
Zone blanche		13	0,1
Total		12.795	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

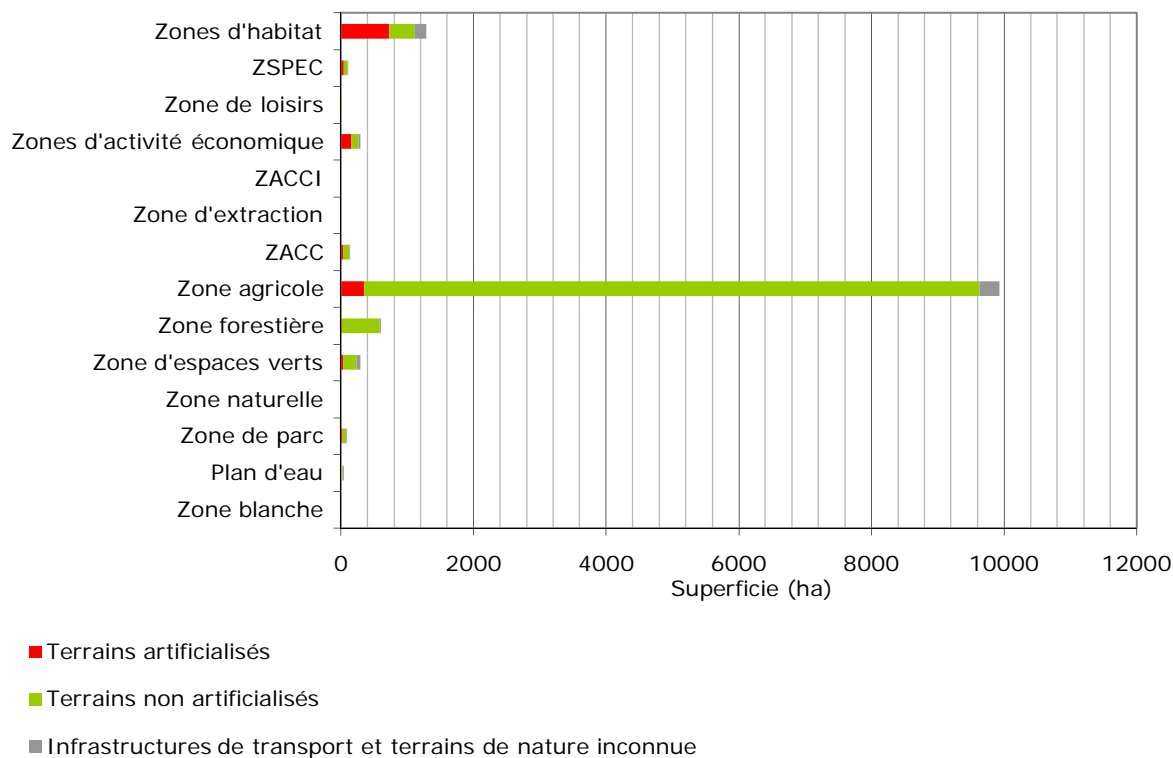
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	728	56,5	387	30,0	173	13,5	1.288
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	46	45,7	49	48,7	5,6	5,5	101
	Zone de loisirs	0,1	11,7	0,7	86,0	-	-	0,9
	Zones d'activité économique	160	54,5	105	35,8	29	9,7	294
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	-	-	-	-	-
	Sous-total	935	55,5	542	32,2	207	12,3	1.684
Zone d'aménagement communal concerté		35	25,2	97	69,5	7,5	5,4	140
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	346	3,5	9.280	93,4	307	3,1	9.933
	Zone forestière	17	2,9	567	94,4	16	2,7	601
	Zone d'espaces verts	31	10,6	200	67,4	66	22,1	297
	Zone naturelle	-	-	-	-	-	-	-
	Zone de parc	22	25,9	63	73,9	0,2	0,2	85
	Plan d'eau	0,2	0,6	22	52,8	19	46,6	41
	Sous-total	417	3,8	10.132	92,5	408	3,7	10.958
Zone blanche		0,9	7,2	0,8	5,8	12	87,0	13
Total		1.388	10,9	10.772	84,2	634	5,0	12.795

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



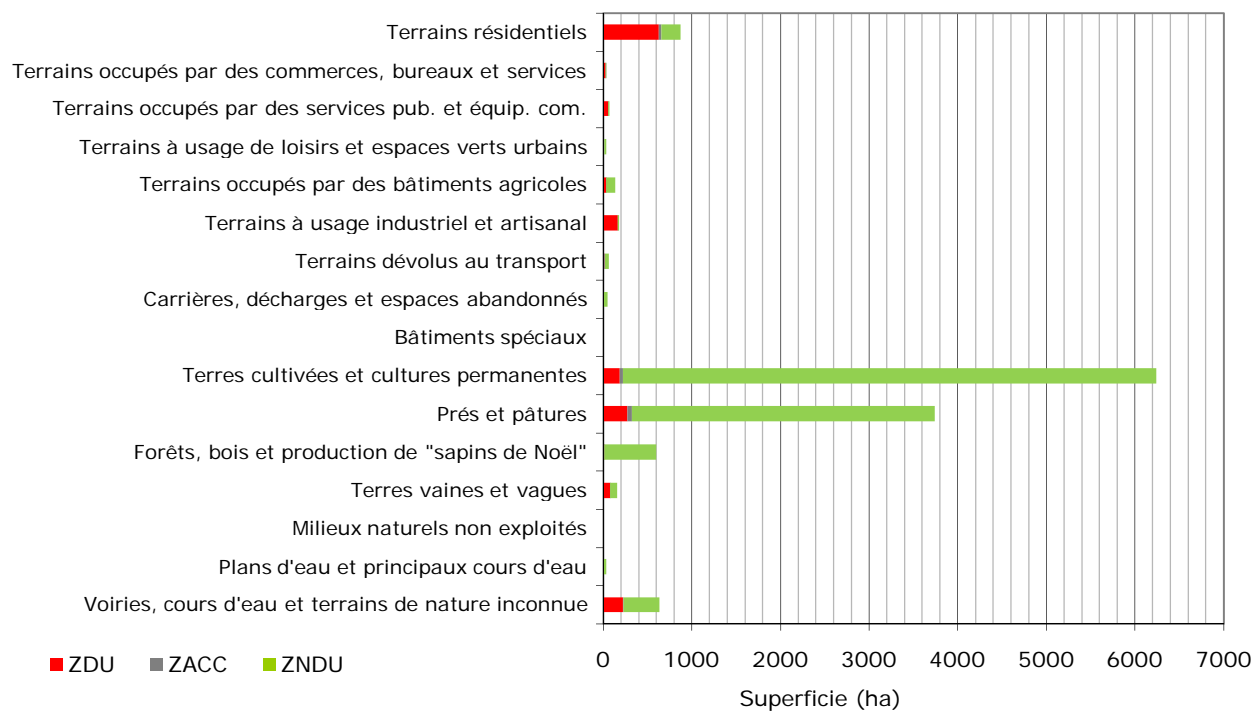
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	628	71,8	27	3,1	219	25,1	874
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	29	87,2	1,2	3,7	3,0	9,1	33
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	55	76,5	0,5	0,6	16	22,9	72
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	7,4	23,4	3,5	11,0	21	65,6	32
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	36	26,9	0,6	0,4	98	72,7	135
	Terrains à usage industriel et artisanal	164	92,4	-	-	13	7,6	177
	Terrains dévolus au transport	16	25,2	2,2	3,4	45	71,4	64
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	-	-	-
	Bâtiments spéciaux	1,1	55,0	-	-	0,9	45,0	2,0
Sous-total		936	67,4	35	2,5	417	30,1	1.388
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	185	3,0	40	0,6	6.013	96,4	6.238
	Prés et pâtures	269	7,2	55	1,5	3.417	91,3	3.741
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	10	1,7	1,1	0,2	589	98,1	600
	Terres vaines et vagues	76	48,3	2,1	1,3	80	50,3	158
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	1,2	100	1,2
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,1	3,1	-	-	33	96,9	34
	Sous-total		543	5,0	97	0,9	10.132	94,1
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		219	34,5	7,5	1,2	408	64,3	634
Total		1.697	13,3	140	1,1	10.958	85,6	12.795

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).